



ACADÉMIE  
DE POITIERS

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

COVID-19

## L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE DE VOTRE ENFANT EST OUVERT

**Les conditions sanitaires sont garanties  
selon les modalités suivantes :**

- 15 élèves par classe maximum ;
- une vie scolaire organisée autour des gestes barrière et la distanciation physique ;
- mise à disposition de gel hydroalcoolique pour les adultes
- **LE PORT DU MASQUE EST :**
  - déconseillé pour les enfants en école maternelle ;
  - non recommandé pour les enfants en école élémentaire, mais des masques pédiatriques sont mis à disposition dans les écoles ;
  - obligatoire pour les collégiens, y compris dans les cars scolaires, des masques seront mis à disposition dans les collèges notamment pour la fourniture des élèves qui n'auront pas pu s'en procurer ;
  - obligatoire pour les encadrants et enseignants.

**Les enfants suivront leur scolarité dans les lieux suivants :**

- soit dans leur établissement scolaire, dans la limite de 15 élèves par classe ;
- ~~• soit en étude (si les locaux scolaires le permettent),~~
- ~~• soit dans des locaux périscolaires mis à disposition par les collectivités territoriales pour des activités culturelles, de sport, santé, ou civisme.~~
- soit chez eux, avec un enseignement à distance ;



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



**0 800 130 000**  
(appel gratuit)